

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 9 février 2015

Sous la présidence de M. Christian REBERT, Maire, la séance est ouverte à 19 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, Maire

Mme Elisabeth BRAESCH

M. Francis BONZON

Mme Liliane HUSSER

M. Jacques SCHWARTZ

Mme Caroline ROLL

M. Stéphane FRANCK

M. Raymond HUSSER

M. Michel SCHWARTZ

M. David HERRSCHER

Mme Corinne LUDWIG

Mme Marie RANZA

M. Frédéric PANKUTZ

Mme Pascale HERRGOTT

Mme Sylvie CAILLEBOTTE

M. Jean-Philippe STARCK

Mme Sylvie ROSINA

M. Marc JEANVOINE

Mme Mariane BERLOCHER

Absents excusés et non représentés :

Absents non excusés :

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance :

Mme Corinne LUDWIG, conseillère municipale, assistée par Mme Denise BUHL, secrétaire générale

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Agrément des permissionnaires de chasse
3. Concession du chalet de chasse
4. Subvention au CCAS
5. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
6. Divers

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter un point portant sur le renouvellement du contrat unique d'insertion (CUI) de Monsieur Denis WALTZ. Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise l'ajout du point susmentionné (n°5).

Monsieur David HERRSCHER rejoint la séance à 19h05

Point 1 - Approbation du compte - rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 12 janvier 2015.

Point 2 – Agrément des permissionnaires de chasse (D-2015-02-04)

2.1. Lot de chasse n°1 :

Monsieur le Maire expose :

Vu l'article 20.1 du cahier des charges des chasses communales,

Vu la demande de Monsieur Alain REBERT, titulaire du lot de chasse n° 1 en vertu de la convention de gré à gré signée en date du 30 octobre 2014,

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- d'agréer les permissionnaires proposés par Monsieur Alain REBERT à savoir : Messieurs Hubert RIESS domicilié à Sundhoffen, André REBERT domicilié à Andolsheim, François MAILLARD et Michel HERRSCHER domiciliés à Horbourg-Wihr ;
- de charger Monsieur le Maire de délivrer le document d'agrément qui sera remis à chaque permissionnaire.

2.2. Lot de chasse n°3 :

Monsieur le Maire expose :

Vu l'article 20.1 du cahier des charges des chasses communales,

Vu la demande de Monsieur Daniel SCHWARTZ, titulaire du lot de chasse n° 3 en vertu de la convention de gré à gré signée en date du 28 octobre 2014,

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- d'agréer les permissionnaires proposés par Monsieur Daniel SCHWARTZ à savoir : Messieurs John SCHWARTZ domicilié à Andolsheim, Philippe SESSA domicilié à Fessenheim et Jean-Claude MEYER domicilié à Wickerschwihr ;
- de charger Monsieur le Maire de délivrer le document d'agrément qui sera remis à chaque permissionnaire.

Madame Sylvie CAILLEBOTTE rejoint la séance à 19h10

Point 3 – Concession du chalet de chasse (D-2015-02-05)

Un chalet de chasse est situé sur le lot de chasse n°1. Traditionnellement, celui-ci était concédé au locataire de ce lot de chasse pour la durée du bail de chasse. Suite au renouvellement des baux de chasse, le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- de renouveler la concession du terrain d'assiette du chalet de chasse aux conditions suivantes :
Concessionnaire : Monsieur Alain REBERT 50 rue de l'III 68280 Andolsheim
Durée : la concession est accordée jusqu'au 1^{er} février 2024 ;
Redevance et révision : la redevance annuelle est fixée à 15 € (quinze euros) non révisable, payable d'avance au 1^{er} avril de chaque année ;
Frais : tous les frais occasionnés seront à la charge du concessionnaire
- de charger Monsieur le maire de la signature de cette concession.

Point 4 – Subvention au CCAS (D-2015-02-06)

Monsieur le Maire expose :

L'octroi des subventions 2015 n'ayant pas, à ce jour, fait l'objet d'une délibération, il est demandé au conseil municipal de voter la subvention au C.C.A.S. d'un montant de 9 000 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- de verser par anticipation la subvention à hauteur de 9 000 € au C.C.A.S.
- d'inscrire ce montant à l'article 657362 du budget primitif pour 2015.

Point 5 - Renouvellement d'un CUI (D-2015-02-07)

Par délibération du 7 juillet 2014, le conseil a approuvé la conclusion d'un contrat unique d'insertion (CUI) pour le recrutement d'un agent technique. Ce contrat, de droit privé, a été signé le 15 juillet 2014 pour une période de 6 mois. D'une durée de 35 heures hebdomadaires, il bénéficie d'une aide financière de l'État et du Conseil général à hauteur de 20 heures. Il peut être reconduit pour une nouvelle période de 6 mois, soit jusqu'au 14 juillet 2015 aux mêmes conditions. L'agent recruté à ce poste est essentiellement affecté à l'entretien de l'école élémentaire.

VU les articles L 5134-19-1 et R 5134-14 à R 5134-37 du code du travail,

VU le décret du 7 avril 2009,

Le conseil municipal, après délibération,

DÉCIDE à l'unanimité

- de renouveler ce contrat de droit privé pour une durée de 6 mois,
- de fixer la durée de travail à 35 heures hebdomadaires,
- de fixer la rémunération sur la base minimale du SMIC horaire,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2015,
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les démarches pour l'octroi des subventions afférentes à cet emploi,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Pôle emploi,

Point 6 - Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

Monsieur Raymond HUSSER donne communication des dossiers instruits par la commission lors de la réunion du 26 janvier 2015.

Commission travaux et bâtiments :

Monsieur Jean-Philippe STARCK rend compte des travaux réalisés :

- mise en place de la stèle dédiée aux « Malgré-Nous » par l'entreprise Roth et aménagement de l'espace en régie ;
- abattage d'arbres allée des Peupliers, rue des Violettes et rue des Bleuets ;
- remplacement de deux buts au complexe sportif ;
- installation d'un nouveau portail aux ateliers municipaux côté rue du Centre.

À noter que le nettoyage de l'école élémentaire est assuré par un agent technique communal depuis le début de l'année.

Commission des affaires rurales :

La commission se réunira le 16 février 2015 en présence des adjudicataires des lots de chasse en vue de fixer le plan de chasse 2015/2016.

Commission vie scolaire et périscolaire :

École maternelle :

Deux enseignants de l'école maternelle ont participé à un mouvement de grève le mardi 3 février dernier ; cinq enfants ont été pris en charge par les ATSEM.

Périscolaire :

Le comité s'est réuni le 20 janvier dernier ; l'essentiel des débats a porté sur les points suivants :

- le nombre d'impayés est en baisse ;
- l'association a enregistré de nombreuses candidatures en vue d'une embauche sous contrat d'avenir ; une majorité des profils ne correspondait pas aux besoins ;
- des olympiades parents/enfants pourraient être organisés pour la fin de l'année scolaire ;
- les enfants semblent plus respectueux des lieux depuis qu'ils ont fait la connaissance de l'agent en charge de l'entretien des locaux ;
- au vu des montants gérés par l'association, il a été nécessaire de faire appel à un commissaire aux comptes.

Commission communication :

Le bulletin annuel est en cours de distribution ; sa sortie a été retardée suite à des incidents techniques chez l'imprimeur.

Commission jeunesse et sports :

- les membres de la commission ont activement participé à la préparation et à la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération qui s'est déroulée le 25 janvier ;
- l'équipe encadrante se consacre à présent à l'intégration des nouveaux membres, faute de temps jusque-là. La question se pose d'un accueil en janvier plutôt qu'à la rentrée scolaire ;
- la commission des jeunes participera à la journée citoyenne plutôt qu'à l'opération « Haut-Rhin propre » qui ne mobilisait que peu de monde.

Commission environnement et développement durable :

Une réunion s'est tenue le 27 janvier dernier. Elle a porté sur :

- la balade thermique qui aura lieu le mardi 17 février à 19 heures. Cette animation est organisée conjointement par l'espace info-énergie Rhin-Ried et la commune.
- l'organisation de la journée citoyenne qui a été fixée au samedi 25 avril 2015. Certains membres de la commission ont assisté à une réunion d'information le 31 janvier, au cours de laquelle ils ont pu approfondir leurs connaissances. Plusieurs chantiers ont été sélectionnés, en collaboration avec les agents du service technique ;

Commission embellissement et cadre de vie :

La commission s'est réunie le 26 janvier dernier. Elle a traité le fleurissement 2015, le choix de la 2^{ème} tranche des illuminations de Noël et les décors de Pâques. Des séances de bricolage seront organisées à compter du 18 février dans le but de rafraîchir les décors de Pâques.

Commission mémoire et patrimoine :

La commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération avec le dévoilement de la stèle dédiée aux « Malgré-Nous » a été un moment émouvant. Monsieur le Maire remercie chaleureusement Michel SCHWARTZ pour le travail de recherche et de mémoire qu'il a mené en dépit du manque d'archives disponibles sur cette période. Des oublis sont apparus dans les jours qui ont suivi : ils seront réparés.

Groupe d'intérêt cynégétique Vauban n° 10 :

Monsieur Jacques SCHWARTZ fait état de la réunion qui s'est tenue le 23 janvier dernier. La surtaxe des dégâts de sangliers suit la diminution des cours du maïs et s'établit 9,50 € en forêt et 1,80 € en plaine. Il a également été rappelé l'obligation pour les communes de résilier les baux de chasse des adjudicataires qui ne s'acquitteraient pas de leurs cotisations.

SCOT Colmar-Rhin-Vosges:

Le D.O.O. (document d'orientation et d'objectifs) est actuellement à l'étude. Trois commissions thématiques se sont réunies pour débattre sur les aspects suivants :

- l'aménagement commercial et le développement économique ;
- la consommation foncière et l'habitat ;
- l'environnement et la déclinaison du schéma régional de cohérence écologique.

Point 7 – Divers

La commune a été sollicitée pour un partenariat avec un équipage féminin et alsacien du trophée « Roses des Andes 2015 », rallye raid 100 % féminin en 4X4 couplé avec une action humanitaire qui se déroulera du 11 au 23 avril 2015 en Argentine. Une participation par l'apposition du logo de la commune sur le véhicule est proposée.

La majorité du conseil ne souhaite pas y réserver une suite favorable.

- Monsieur le Maire rend compte des réunions hebdomadaires de la municipalité :
 - la vérification des équipements sportifs a révélé que deux buts de football sont non conformes et nécessitent d'être remplacés. La structure de jeux de l'école maternelle présente des non-conformités mineures, elle sera démontée durant l'été ;
 - deux stagiaires seront accueillis à la mairie durant le 1^{er} semestre 2015 ;
 - un cordiste interviendra semaine 8 pour remettre à niveau le nid de cigogne sur le clocher de l'église ;
 - la SPA (société protectrice des animaux) de Colmar a adressé une convention à la commune concernant la fourrière animale. Les tarifs étant prohibitifs, l'association des maires du Haut-Rhin s'est saisie de la question qui sera évoquée lors de son assemblée générale du 14 février prochain.
- Madame Elisabeth BRAESCH évoque une réunion relative au bilinguisme. Elle concerne les élèves qui souhaitent poursuivre le cursus bilingue et se voient contraints de fréquenter le collège Berlioz puisque celui de Fortschwihr ne possède pas de classe bilingue. et les élèves de la commune et de Horbourg-Wihr doivent se rendre au collège Berlioz qui n'est pas desservi par les transports urbains. Une négociation est en cours avec l'inspection académique et le collège de Fortschwihr ;

FIN DE SÉANCE À 20h25

Le Maire,
Christian REBERT